

Burundi : La situation des droits de l'homme s'est-elle améliorée ?

Deutsche Welle, 02.08.2021 Le Burundi estime que depuis l'arrivée au pouvoir du président, la situation des droits de l'homme se serait améliorée. Faux, dit le rapporteur spécial de l'Organisation des Nations Unies pour les droits de l'homme, le procureur général de la République du Burundi, Sylvestre Nyandwi, déclare que depuis l'arrivée au pouvoir, en juin 2020, du président Evariste Ndayishimiye, la situation des droits de l'homme est considérablement améliorée. À

Selon lui, "il y a un autre phénomène criminel dont il est fait état sur les réseaux sociaux ces derniers jours, à savoir celui des personnes kidnappées par les criminels qui se déguisent en forces de sécurité. Cependant, certaines de ces allégations de personnes disparues sont mensongères." Sylvestre Nyandwi cite le cas de "Toyo Pascal dont on avait annoncé l'enlèvement mais que l'on a retrouvé dans un cachot de Makamba où il est en garde à vue pour des accusations qu'il aurait commises. De même, des personnes partent pour se faire enrôler dans des groupes armés sans en informer leurs familles et celles-ci croient à tort qu'elles ont été enlevées". Préoccupations Ces propos sont contestés toutefois par le président du Forum pour la conscience et le développement (FOCODE), Pacifique Nininahazwe. Celui-ci rappelle que les arrestations et disparitions d'opposants persistent et il demande à l'Union européenne de continuer à occuper de la situation des droits de l'homme au Burundi. Ecouter l'intégralité de l'interview sur Deutsche

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});